



Licence Langues littératures et civilisations étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues littératures et civilisations étrangères. 2011, Université du Maine. hceres-02036385

HAL Id: hceres-02036385

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036385>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LI120000874

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Présentation de la mention

La mention Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) de la licence Arts, lettres, langues de l'Université du Maine est déclinée en trois spécialités : Anglais, Espagnol et Allemand. Chacune de ces spécialités s'ouvre en L3 sur quatre parcours au choix : Métiers de l'enseignement, Didactique des langues, Administration-Economie-Gestion et Recherche. Le dernier de ces parcours est destiné spécifiquement aux étudiants désirant poursuivre leurs études en master, les trois premiers étant plutôt à finalité professionnelle.

Les objectifs de la mention LLCE conjuguent des compétences linguistiques élevées (niveaux C1 ou C2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) à des compétences d'ordre culturel (comprendre des documents ou événements dans la culture-cible), social (adaptabilité à des environnements étrangers) et professionnel (didactique et pédagogie, maîtrise des outils informatiques courants).

Indicateurs

	Anglais	Allemand	Espagnol	Total
Nombre d'inscrits en L1	161	10	45	216
Nombre d'inscrits en L2	69	8	26	103
Nombre d'inscrits en L3	50	9	17	76
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	10,2 %	10 %	NR	
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	12,5 %	NR	NR	
% d'abandon en L1	27 %	NR	NR	
% de réussite en 3 ans	30 %	NR	60 %	
% de réussite en 5 ans	NR	NR	100 %	
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR	NR	25 %	
% d'insertion professionnelle	NR	NR	NR	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le choix de présenter dans des dossiers séparés les différentes spécialités de la mention a pour effet de mettre en avant les disparités entre ces spécialités, alors même que les points communs sont nombreux : architecture commune des enseignements, mutualisation de certaines UE, objectifs similaires voire identiques, modalités communes d'évaluation des compétences et de compensation... Il n'en reste pas moins que l'organisation interne des spécialités semble distincte et autonome, de même que leurs choix pédagogiques.

La spécialité Anglais, forte de gros effectifs, est préoccupée par l'abandon d'une partie des étudiants dès la première année. Elle met par conséquent l'accent sur l'accompagnement des étudiants de première année (accueil, mise à niveau, soutien méthodologique, renforcement des cours disciplinaires).

La spécialité Espagnol, dont la grande majorité des étudiants se destinent aux carrières de l'enseignement, propose un programme classique de littérature, traduction et civilisation en veillant à la progressivité des acquis.

La spécialité Allemand est quant à elle confrontée à des effectifs très faibles, mais qu'elle estime mieux préparés. Elle leur propose un projet pédagogique de qualité, qui allie aux enseignements classiques de langue, littérature et civilisation, des enseignements à vocation professionnalisante : enseignements orientés vers la sphère économique (mutualisation avec la mention Langues étrangères et appliquées de l'établissement), vers les métiers du livre et de l'édition (milieu associatif et culturel de la ville), les métiers de la traduction (co-habilitation avec l'Université d'Angers). Son affiliation à l'université franco-allemande offre aux étudiants la possibilité d'obtenir une licence Etudes européennes.

- Points forts :

- Grande lisibilité de l'organisation des enseignements pour les trois spécialités (répartition en UE de base, de parcours, de culture et libres).
- Les objectifs pédagogiques adaptés, répondant aux attentes d'un public généraliste et se destinant pour une grande part aux carrières de l'enseignement.
- Originalité du projet pédagogique de la spécialité Allemand, et son ouverture sur diverses professions (métiers du livre et de l'édition, traduction, sphère économique...).

- Points faibles :

- La cohérence de la mention, due au choix de présentation de trois dossiers qui masque les réelles similitudes entre les trois spécialités et accentue au contraire leurs divergences.
- La composition des équipes pédagogiques est un peu trop mono-disciplinaire.
- Informations inégales et rares d'une spécialité à l'autre sur le suivi des étudiants (taux de réussite, poursuite d'études, insertion professionnelle, devenir des non diplômés...).
- Manque d'intervenants professionnels, particulièrement dans les spécialités Anglais et Espagnol.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

La mention LLCE s'intègre bien dans l'offre de formation licence de l'Université du Maine. Cependant, le choix de l'équipe pédagogique de présenter un dossier pour chaque spécialité ne paraît pas très judicieux et semble préjudiciable à la mention. Une réflexion mérite d'être menée et ne pourra que contribuer à l'amélioration de la formation. Sans empiéter sur les domaines couverts par la mention Langues étrangères appliquées, il pourrait être intéressant de développer au sein des spécialités, comme c'est déjà le cas pour l'Allemand, des spécialisations qui aillent au-delà des métiers de l'enseignement et de la préparation aux concours administratifs telles que les métiers du livre et de l'édition, du multimédia, de la culture... et ce en invitant des professionnels à intervenir régulièrement dans le cadre d'enseignements en L2 et L3.

Les équipes pédagogiques des trois spécialités pourraient également être invitées à plus de fonctionnement en commun, dans certains domaines qu'elles auraient intérêt à mutualiser : réflexion sur l'encadrement des étudiants de première année, sur l'utilisation des TICE, sur la mobilité nationale et internationale, sur le suivi des étudiants (poursuite d'études et insertion professionnelle).